

**PRINCIPALES DATES DU CALENDRIER DE GESTION 2022
CORPS DES PERSONNELS DE DIRECTION**

Acteurs	Objet	Date
Accueil en détachement		
DE Académies	Détermination des postes de chef d'établissement adjoint ouverts à l'accueil en détachement	Janvier 2022
DE	Publication de la fiche des postes ouverts à l'accueil en détachement	Mercredi 9 février 2022
Agents Colibris	Saisie par les intéressés de leur dossier de candidature dans l'application Colibris : https://demarches.colibris.education.gouv.fr/rh-detachement-pdir-candidature/ Accusé de réception suite à validation de la candidature	Du mercredi 9 février 2022 à 12h00 au mardi 8 mars 2022 à 12h00
DE	Transmission aux académies d'origine et d'accueil de la liste des agents retenus	Mardi 29 mars 2022
Académies	Entretiens avec les agents retenus	Du mercredi 30 mars 2022 au mercredi 13 avril 2022
Académies	Envoi à la DE par les recteurs d'origine des avis requis	Mercredi 6 avril 2022 au plus tard
Académies	Envoi à la DE par les recteurs d'accueil des avis requis et du classement sur chaque poste	Vendredi 15 avril 2022 au plus tard
DE	Courriel aux candidats retenus pour un accueil en détachement et aux candidats non retenus	Jeudi 21 avril 2022
<u>Intégration</u> suite à détachement ou <u>renouvellement</u> de détachement		
Agents	Réception des demandes d'intégration ou de renouvellement de détachement par les services académiques	Vendredi 8 avril 2022 au plus tard
Académies	Évaluation des personnels de direction détachés	Fin mai 2022
Académies	Information des agents pour lesquels la demande d'intégration et/ou de renouvellement de détachement est assortie d'un avis défavorable du recteur	Vendredi 10 juin 2022 au plus tard
Académies	Envoi à la DE des dossiers de demandes d'intégration, de renouvellement de détachement et de réintégration dans le corps d'origine revêtus des avis requis	Mercredi 22 juin 2022 au plus tard
DE	Notification des arrêtés d'intégration aux agents	Vendredi 1 ^{er} juillet 2022 au plus tard

Liste d'aptitude pour l'accès au corps des personnels de direction		
Agents Portail Agent	Dépôt des candidatures pour l'accès au corps des personnels de direction pour la voie de la liste d'aptitude dans le Portail Agent	Du vendredi 1er avril 2022 au lundi 25 avril 2022
Académies	Saisie des classements dans l'application Sirhen Information des agents de la non recevabilité de leur demande Motivation et information des agents non proposés	Vendredi 20 mai 2022 au plus tard
DE	Publication de la liste des agents inscrits sur la liste d'aptitude sur le site ministériel	Vendredi 17 juin 2022 au plus tard
Agents Portail Agent	Notification et consultation des propositions d'affectation académique dans le portail Agent	Vendredi 1 ^{er} juillet 2022
Lauréats Portail Lauréat	Acceptation ou refus de l'affectation académique dans le Portail Agent. Cette décision est définitive et ne peut pas être modifiée.	Du samedi 2 juillet 2022 au jeudi 7 juillet 2022
Académies	Envoi à la DE par les académies de la liste des postes dédiés à l'affectation des agents inscrits sur la liste d'aptitude	Mardi 12 juillet 2022 au plus tard
DE Sirhen Mobilité	Fléchage des postes pour l'affectation des agents inscrits sur la liste d'aptitude	Mercredi 13 juillet 2022
Académies Sirhen DUA	Affectation sur poste des agents inscrits sur la liste d'aptitude avec génération des arrêtés dans Sirhen pour notification aux intéressés	Mardi 19 juillet 2022 au plus tard
Concours <u>interne</u> de recrutement dans le corps des personnels de direction		
DE	Résultats admissibilité	Lundi 21 février 2022
DE	Résultats admission	Lundi 2 mai 2022
DE	Envoi par la DE d'un courriel d'information aux lauréats et aux candidats inscrits sur la liste complémentaire	Lundi 2 mai 2022
Lauréats Portail Lauréat	Saisie et validation des vœux académiques dans le Portail Lauréat : https://portail.laureat.phm.education.gouv.fr Un guide pour l'accès et l'utilisation du Portail Lauréat est disponible sur le site ministériel www.education.gouv.fr	Du lundi 2 mai au jeudi 19 mai 2022
Lauréats Portail Lauréat	Consultation, modification et annulation des vœux dans le Portail Lauréat	Du lundi 2 mai 2022 au jeudi 19 mai 2022
Lauréats	Demandes d'affectation prioritaire Les demandes au titre de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une situation médicale grave, et les pièces justificatives récentes, doivent être adressées uniquement par la voie de la messagerie électronique au médecin conseiller technique des services centraux à l'adresse suivante dgrhmedecinconseil@education.gouv.fr . Les lauréats ayant formulé une demande d'affectation prioritaire devront en informer le service de l'encadrement, bureau des personnels de direction des lycées et collèges par courriel à l'adresse : concours.perdir@education.gouv.fr	Mercredi 18 mai 2022 au plus tard

DE	Accusé de réception des vœux Après la date de clôture de la saisie des vœux d'affectation académique, un courriel est adressé aux lauréats pour les informer que l'accusé de réception des vœux est disponible dans le Portail Lauréat. Il peut être imprimé.	Vendredi 20 mai 2022
DE	Notification de l'avis d'affectation académique Envoi d'un courriel pour informer que l'avis d'affectation académique est disponible dans le Portail Lauréat. Il est imprimable.	Vendredi 1 ^{er} juillet 2022
Lauréats Portail Lauréat	Acceptation ou refus de l'affectation académique dans le Portail Lauréat. Cette décision est définitive et ne peut pas être modifiée.	Du samedi 2 juillet 2022 au jeudi 7 juillet 2022
Académies	Affectation sur poste Information par les services académiques de gestion des personnels de direction du calendrier et des modalités d'affectation sur poste.	Calendrier académique
3^{ème} Concours de recrutement dans le corps des personnels de direction		
DE	Résultats admissibilité	Mardi 26 avril 2022
DE	Résultats admission	Vendredi 20 mai 2022
DE	Envoi par la DE d'un courriel d'information aux lauréats et aux candidats inscrits sur la liste complémentaire	Lundi 23 mai 2022
Lauréats Portail Lauréat	Saisie et validation des vœux académiques dans le Portail Lauréat : https://portail.laureat.phm.education.gouv.fr Un guide pour l'accès et l'utilisation du Portail Lauréat est disponible sur le site ministériel www.education.gouv.fr	Mercredi 25 mai 2022
Lauréats Portail Lauréat	Consultation, modification et annulation des vœux dans le Portail Lauréat	Du mercredi 25 mai 2022 au mercredi 1 ^{er} juin 2022
Lauréats	Demandes d'affectation prioritaire Les demandes au titre de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une situation médicale grave, et les pièces justificatives récentes, doivent être adressées uniquement par la voie de la messagerie électronique au médecin conseiller technique des services centraux à l'adresse suivante : dgrhmedecinconseil@education.gouv.fr . Les lauréats ayant formulé une demande d'affectation prioritaire devront en informer le service de l'encadrement, bureau des personnels de direction des lycées et collèges par courriel à l'adresse : concours.perdir@education.gouv.fr	Mardi 31 mai 2022 au plus tard
DE	Accusé de réception des vœux Après la date de clôture de la saisie des vœux d'affectation académique, un courriel est adressé aux lauréats pour les informer que l'accusé de réception des vœux est disponible dans le Portail Lauréat. Il peut être imprimé.	Jeudi 2 juin 2022

DE	Notification de l'avis d'affectation académique Envoi d'un courriel pour informer que l'avis d'affectation académique est disponible dans le Portail Lauréat. Il est imprimable.	Vendredi 1 ^{er} juillet 2022
Lauréats Portail Lauréat	Acceptation ou refus de l'affectation académique dans le Portail Lauréat. Cette décision est définitive et ne peut pas être modifiée.	Du samedi 2 juillet 2022 au jeudi 7 juillet 2022
Académies	Affectation sur poste Information par les services académiques de gestion des personnels de direction du calendrier et des modalités d'affectation sur poste.	Calendrier académique